



## Conditions générales de référencement pour les professionnels

Version V.1 – 28 mai 2024

### Article 1. Contexte

La SAS JuaCare, (ci-après « **JuaCare** »), société par actions simplifiée, dont le siège social est établi au 10 rue Linné 75005 Paris (France), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 919 754 085, représentée par Madame Julie Platiau, sa Présidente, édite le site internet [www.juacare.fr](http://www.juacare.fr) ainsi que la plateforme affiliée (ci-après appelés indifféremment le « **Site** »).

Par l'intermédiaire de ce Site, JuaCare propose à ses clients, particuliers, des services de mise en relation (ci-après les « **Services de mise en relation** ») avec des professionnels indépendants et référencés (ci-après « **Professionnel** »).

Cette mise en relation a pour objet de permettre aux clients de JuaCare (ci-après les « **Acheteurs** ») de commander une mise en relation auprès de JuaCare, leur permettant de bénéficier des Services (ci-après « **Services** ») proposés par les Professionnels et qui font l'objet de commandes (ci-après la « **Commande** »).

Le Professionnel a souhaité bénéficier des services de JuaCare afin de proposer à la vente sur ce Site ses services Professionnels (ci-après « **Prestations** »).

### Article 2. Contenu

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre du référencement par JuaCare des Prestations des Professionnels.

Le Professionnel déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales de référencement et les avoir acceptées avant de proposer ses Services. A cet égard, elles lui sont opposables conformément aux termes de l'article 1119 du code civil.

Les présentes conditions générales de référencement détaillent les droits et obligations des parties dans le cadre du référencement par JuaCare des Prestations du Professionnel. Toute Commande passée par l'Acheteur auprès de JuaCare implique l'adhésion sans réserve du Professionnel concerné aux présentes conditions générales.

Les parties conviennent que leurs relations seront régies exclusivement par les présentes conditions générales de référencement qui prévalent sur tout autre document, et notamment sur toutes conditions générales d'achat. Elles s'appliquent, sans restriction, ni réserve, à tous les Services de mise en relation rendus par JuaCare auprès des Professionnels et à toutes les propositions de Services proposées par les Professionnels aux Acheteurs, par l'intermédiaire de JuaCare.

### Article 3. Services

JuaCare met à disposition de ses Acheteurs des Services de mise en relation avec les Professionnels.

Pour cela l'Acheteur exprime ses besoins et JuaCare sélectionne un Professionnel référencé, compétent pour répondre à la demande de l'Acheteur et qui se situe dans le périmètre géographique de l'Acheteur.



JuaCare fournit à l'Acheteur toutes les informations inhérentes à la Prestation du Professionnel, notamment le prix et le contenu de la Prestation, le lieu d'intervention et les jours de disponibilité.

Les informations inhérentes aux prestations sont renseignées par le Professionnel directement sur le Site lors de sa demande de référencement. Il peut les modifier en contactant JuaCare [contact@juacare.fr](mailto:contact@juacare.fr), et modifier également ses tarifs (aux conditions prévues 8.3)

## **Article 4. Processus de référencement**

### **4.1 Critères de référencement**

Tout Professionnel qui souhaite être référencé par JuaCare doit remplir les conditions décrites dans ces présentes conditions générales de référencement et compléter les informations requises, directement sur le Site.

Le Professionnel garantit l'authenticité et la véracité des informations qu'il communique. Tout manquement à cette obligation pourra entraîner la suspension, voire la résiliation du référencement.

JuaCare se réserve le droit de vérifier ou de faire vérifier tout ou partie des informations communiquées.

### **4.2 Demande de référencement**

Le Professionnel doit adresser une demande de référencement directement sur le Site.

Une demande par le Professionnel n'emporte pas automatiquement le référencement par JuaCare, celui-ci étant laissé à la seule discrétion de JuaCare.

### **4.3 Acceptation des conditions générales de référencement**

Toute inscription du Professionnel et toute utilisation par ce dernier du Site impliquent l'acceptation sans restriction ni réserve par celui-ci des présentes conditions générales de référencement.

Celles-ci ont pour objectif de préciser les conditions dans lesquelles le Professionnel peut bénéficier des Services de mise en relation avec les Acheteurs proposés par JuaCare, ainsi que ses droits et obligations découlant de cette relation.

Elles pourront être modifiées à tout moment par JuaCare. Toute modification des présentes sera notifiée au Professionnel quinze (15) jours avant l'entrée en vigueur des modifications.

En cas de modifications substantielles des présentes, il convient de distinguer les hypothèses suivantes :

- Soit le Professionnel consent auxdites modifications substantielles, auquel cas celles-ci entreront automatiquement en vigueur à la date prévue dans la notification.
- Soit le Professionnel refuse les modifications substantielles, auquel cas il pourra résilier le Contrat avant l'expiration du délai de préavis d'un (1) mois. Cette résiliation prend effet dans les trente (30) jours suivant la réception par JuaCare du courrier du Professionnel l'informant de sa décision de résilier le Contrat. Auquel cas, le Professionnel restera tenu d'honorer les Prestations réservées à la date de la résiliation.

Le Professionnel accepte expressément que son silence à la suite de l'information donnée au sujet de la modification du Contrat soit considéré comme une acceptation des modifications apportées.

JuaCare ne sera pas tenu de respecter le préavis susvisé si la modification envisagée résulte :

- D'une évolution de la législation ou de la réglementation rendue d'ordre public ;
- D'un impératif de protection des acheteurs, internautes et vendeurs contre tout risque cyber imminent.



#### **4.4 Création du compte Professionnel**

Le référencement par JuaCare implique la création d'un compte utilisateur professionnel qui sera accessible sur le Site au moyen d'identifiants. Le Professionnel s'oblige à tenir les Identifiants rigoureusement secrets, à prendre toute mesure pour en préserver la confidentialité et à avertir JuaCare en cas d'utilisation non autorisée ou frauduleuse de son compte ou de ses identifiants dès qu'il en aura connaissance, par tous moyens.

De convention expresse entre les parties, toute opération effectuée au moyen des identifiants du Professionnel est réputée émaner du Professionnel, qui en assume seul la responsabilité. En aucun cas JuaCare ne pourra être tenu responsable en cas de préjudice subi par le Professionnel du fait d'une utilisation non autorisée ou frauduleuse de son compte ou de ses Identifiants.

#### **4.5 Référencement par JuaCare**

Une fois le Professionnel référencé par JuaCare, ce dernier pourra proposer les Prestations du Professionnel à ses Acheteurs qui font une demande de prestation dans le domaine d'intervention technique et géographique du Professionnel.

JuaCare propose les Services des Professionnels en fonction de leur adéquation avec les demandes formulées par les Acheteurs. Pour cela, JuaCare tient notamment compte des critères suivants :

- Le type de Prestations proposées par le Professionnel ;
- Le domaine d'intervention géographique du Professionnel ;
- La formation et les expériences passées du Professionnel ;
- Les tarifs des prestations ;
- Les informations concernant le bénéficiaire et qui sont nécessaires à la Prestation, telles qu'elles auront été indiquées par l'Acheteur.

Le choix de proposer un Professionnel ou non à un Acheteur est laissé à l'entière discrétion de JuaCare.

### **Article 5. Obligations du Professionnel**

#### **5.1 Obligations de loyauté du Professionnel**

Le Professionnel s'engage à ne pas prendre attache directement avec les Acheteurs pour procéder à la vente de ses Prestations en dehors de la mise en relation par JuaCare ou à promouvoir directement auprès des Acheteurs ses Prestations, ses Services ou son activité en dehors de la mise en relation par JuaCare.

Le Professionnel s'interdit par ailleurs de proposer aux Acheteurs tout avantage quelconque en contrepartie d'un avis positif sur lui-même ou ses Prestations.

Le Professionnel s'engage à :

- Ne pas détourner la finalité du Site et des Services de mise en relation par JuaCare pour commettre des crimes, délits ou contraventions réprimées par le Code pénal ou pour contrevenir à toute autre loi applicable ;
- Ne pas chercher à porter atteinte aux systèmes de traitements automatisés de données mis en œuvre pour l'exploitation du Site ;
- Ne pas violer ou tenter de violer la sécurité ou l'intégrité du Site JuaCare, de communiquer toute information trompeuse, d'utiliser les informations à des fins illicites ;
- Ne pas publier de contenu diffamatoire ou dénigrant sur JuaCare.

#### **5.2 Obligation de compétence et assurance**



Le Professionnel garantit posséder des compétences et de la formation nécessaire à la réalisation des Prestations proposées. Dans l'éventualité où la profession du Professionnel est réglementée, le Professionnel garantit disposer des autorisations nécessaires à l'exercice de son activité.

A ce titre le Professionnel garantit l'exactitude de toutes les informations qu'il aura communiqué à JuaCare et aux Acheteurs par l'intermédiaire du Site ou par tout autre moyen.

Le Professionnel déclare être assuré au titre de sa responsabilité civile professionnelle auprès d'une compagnie d'assurance solvable couvrant notamment tous les dommages matériels et immatériels consécutifs à son activité.

Le Professionnel fournit à JuaCare les informations relatives à son assurance par l'intermédiaire du Site. JuaCare ne pourra être tenu responsable en cas d'informations frauduleuse transmises concernant les assurances.

### **5.3 Obligations de conduite**

Le Professionnel s'engage à respecter les dispositions du Code de conduite des Professionnels, annexé aux présentes conditions générales (Annexe 1).

## **Article 6. Obligations de JuaCare**

### **6.1 Obligations quant aux services**

JuaCare s'engage à réaliser les Services de mise en relation dans le respect des règles applicables eu égard à l'objet des présentes, telles que ces règles résultent des règles de l'art, normes locales et européennes, lois, décrets, arrêtés et textes législatifs, réglementaires ou administratifs nationaux, locaux ou professionnels.

Il est expressément convenu entre les Parties que JuaCare, est soumis à une obligation générale de moyens et qu'il n'est tenu par aucune obligation de résultat ou de moyen renforcés d'aucune sorte.

### **6.2 Accessibilité du Site**

JuaCare s'engage à mettre tous les moyens en œuvre pour rendre accessible son Site 24h/24, 7j/7 sauf en cas de force majeure ou d'événement hors du contrôle de JuaCare et sous réserve des éventuelles pannes ou interventions de maintenance nécessaires au bon fonctionnement du Site.

JuaCare se réserve le droit d'interrompre temporairement l'accessibilité au Site ou de suspendre tout ou partie des Services de mise en relation pour des raisons de maintenance, pour l'amélioration et l'installation de nouvelles fonctionnalités, pour l'audit du bon fonctionnement ou encore en cas de dysfonctionnement ou de menace de dysfonctionnement.

JuaCare ne saurait être tenu responsable des perturbations, coupures et anomalies qui ne sont pas de son fait et qui affecteraient, par exemple, les transmissions par le réseau internet et plus généralement par le réseau de communication, quelles qu'en soient l'importance et la durée.

### **6.3 Evolutions des Services de mise en relation**

Il est expressément convenu entre les Parties que le Site et les Services objets des présentes pourront faire l'objet d'évolutions décidées par JuaCare en vue de s'adapter aux évolutions des technologies ou pour optimiser ses Services de mise en relation.

Dans ce cas, le Professionnel accepte que lui soient appliquées lesdites évolutions après en avoir été préalablement informé par JuaCare. Dans l'hypothèse où le Professionnel n'accepterait pas lesdites évolutions, il disposera alors de la possibilité de résilier les présentes conditions selon les modalités prévues à l'article 10.



## **Article 7. Commande**

Le Professionnel sera notifié par courriel, ou par l'intermédiaire de son compte en ligne de la proposition d'un de ses Services à un Acheteur.

Dans certains cas, JuaCare s'assurera directement auprès du Professionnel, par téléphone, de l'adéquation entre la Commande et la Prestation.

Il s'engage à confirmer s'il accepte ou non la Prestation pour chaque Commande dans un délai de vingt-quatre (24) heures (hors weekends et jours fériés) à compter de la réception de la notification. À défaut de confirmation du Professionnel dans le délai précité, la Commande sera automatiquement annulée.

Le Professionnel s'engage à honorer toute Commande confirmée et à délivrer les Prestations conformément à ce qui a été convenu dans les délais indiqués.

Dans un délai maximal de soixante-douze (72) heures suivant la Prestation, le Professionnel s'engage à remplir, sur le Site, le compte-rendu de la prestation fournie.

La validation du compte-rendu déclenche le paiement du Professionnel par virement sur le compte bancaire dont l'IBAN a été renseigné auprès du prestataire de paiement Stripe.

## **Article 8. Prix**

### **8.1 Modalités de paiement par l'Acheteur.**

#### **8.1.1 Lorsque l'Acheteur opte pour une Prestation à la carte**

Si l'Acheteur a choisi un Service de mise en relation à la carte, l'Acheteur paie à JuaCare la mise en relation avec le Professionnel lors du premier rendez-vous.

L'Acheteur paie directement au Professionnel le montant de la prestation demandée.

L'Acheteur paie également à JuaCare une Commission (ci-après « Commission ») de 20%TTC du montant de la prestation. Cette commission correspond aux frais administratifs et de fonctionnement de la solution digitale.

#### **8.1.2 Lorsque l'acheteur opte pour une Prestation sur abonnement**

Lorsque l'Acheteur a choisi un Service de mise en relation par abonnement, l'Acheteur paie directement au Professionnel le montant de la prestation demandée.

Par ailleurs, l'Acheteur paie un abonnement mensuel et sans engagement à JuaCare. Cet abonnement couvre les frais administratifs et de fonctionnement de la solution digitale, il n'y a pas de Commission dans ce cas.

L'Acheteur paie à JuaCare la mise en relation avec le Professionnel lors du premier rendez-vous à un tarif préférentiel réservé aux abonnés.

### **8.2 Modifications des prix**

JuaCare se réserve le droit de modifier à tout moment le prix de ses Services de mise en relation, en modifiant les informations de son site internet.

Le Professionnel peut modifier biannuellement les prix de ses Prestations, pour cela, il en informera JuaCare dans un délai de trente (30) jours avant l'entrée en vigueur du nouveau tarif. Le Professionnel



restera tenu d'honorer les Prestations réservées avant cette date, au prix auquel elles ont été proposées à l'Acheteur.

### **8.3 Modalités de facturation**

Le paiement est effectué par l'Acheteur auprès du prestataire de paiement Stripe.

Pour proposer ses Services aux Acheteurs, le Professionnel est tenu d'ouvrir un compte Stripe lors de sa demande de référencement dans son espace utilisateur Professionnel.

Les frais du prestataire de paiement Stripe sont indépendants de JuaCare.

Les frais de prestataire de paiement Stripe sont indiqués sur le Site lors de la demande de référencement.

Le Professionnel est invité à prendre connaissance du coût de ce service avant de définir le montant de sa Prestation.

Les frais du prestataire de paiement Stripe correspondant à la Prestation sont prélevés sur le prix payé par l'Acheteur.

Ces frais s'appliquent tant sur le prix de la Prestation du Professionnel que sur la Commission de Juacare.

Le Professionnel n'est redevable que des frais correspondants à sa Prestation.

Le prestataire de paiement Stripe est également en charge de la facturation. A ce titre, Stripe facture directement au Professionnel le montant de ses frais pour les prestations de paiement susmentionnées.

### **Article 9. Durée**

Les présentes conditions générales constituent un contrat entre JuaCare et le Professionnel et ce conclu pour une durée indéterminée, nonobstant les facultés de résiliation ouvertes à chaque Partie conformément aux dispositions de l'article 10.

### **Article 10. Résiliation**

#### **10.1. Résiliation à la convenance de chaque partie**

Le contrat est conclu pour une durée indéterminée. Chaque partie dispose de la faculté d'y mettre fin en notifiant l'autre partie au moyen d'une lettre recommandée avec avis de réception.

La résiliation prend effet dans les trente (30) jours suivant la réception par JuaCare du courrier du Professionnel l'informant de sa décision de résilier le contrat. Auquel cas, le Professionnel restera tenu d'honorer les Prestations réservées à la date de la résiliation.

#### **10.2 Résiliation pour manquement d'une Partie à ses obligations**

En cas de manquement grave ou répété, par une partie, d'au moins une des obligations mises à sa charge au titre des présentes, le contrat pourra être résilié par l'autre partie quinze (15) jours après l'envoi d'une mise en demeure de s'exécuter, restée sans effet.

La mise en demeure, qui devra impérativement indiquer les griefs reprochés et les obligations dont le non-respect est allégué, sera notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception

Le contrat pourra notamment être résilié par JuaCare pour non-respect par le Professionnel des obligations suivantes, sans que cette liste ne soit exhaustive :

- Toute utilisation non-conforme du Site ;



- La communication à JuaCare de renseignements inexacts dans le cadre du processus de référencement ;
- 
- En cas de non-respect des délais prévus au contrat ;
- La mise en ligne d'éléments sur le Site en violation de droits détenus par des tiers ;
- Le non-respect par le Professionnel de toute législation ou réglementation applicable à son activité ;
- Le non-respect par le Professionnel de ses obligations fiscales et sociales ;
- Le non-respect par le Professionnel de son obligation de loyauté au titre de ce contrat ;
- Des manquements répétés ou prolongés à ses obligations ;
- Fraude, blanchiment.

### **10.3 Conséquence de la cessation du Contrat**

Toute résiliation, résolution ou annulation du contrat entraîne automatiquement le déréférencement des offres du Professionnel ; ainsi que l'impossibilité pour le Professionnel d'accéder aux Services de mise en relation, sauf pour le traitement des Commandes toujours en cours à la date d'effet de la résiliation.

Le Professionnel ne sera pas délié de ses obligations en cours vis-à-vis des Acheteurs. JuaCare renverra vers le Professionnel toute réclamation initiée par un Acheteur concernant l'une des Prestations commandées via le Site.

Les articles relatifs à la propriété intellectuelle à la protection des données et loi et attribution de compétence resteront applicables postérieurement à la résiliation dans les conditions prévues auxdits articles sauf stipulation expresse ou disposition législative ou réglementaire contraire.

## **Article 11. Propriété intellectuelle**

### **11.1 Propriété intellectuelle de JuaCare**

Le Professionnel reconnaît les droits de propriété intellectuelle de JuaCare sur le site, ses composantes et les contenus y afférents et renonce à contester ces droits sous quelque forme que ce soit.

Les contenus sur le Site sont la propriété intellectuelle exclusive de JuaCare et ne peuvent être reproduits, utilisés ou représentés sans l'autorisation expresse de JuaCare sous peine de poursuites judiciaires.

Toute représentation totale ou partielle du Site et de son contenu, par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation préalable expresse de JuaCare est interdite et donnera lieu à des poursuites judiciaires.

### **11.2 Propriété intellectuelle du Professionnel**

Le Professionnel déclare détenir l'intégralité des droits de propriété intellectuelle sur les éléments (photos, brochures...) qu'il choisit de publier sur le Site de JuaCare et faire son affaire personnelle des droits éventuels que pourraient détenir des tiers sur ces éléments (photographes, éditeurs, etc.).

Le Professionnel déclare que lesdits éléments ne portent en aucune façon atteinte aux droits des tiers, notamment qu'ils ne constituent pas une contrefaçon ou un acte de concurrence déloyale ou parasitaire d'une œuvre préexistante et qu'ils enfreignent en aucune façon les droits de propriété intellectuelle des tiers. JuaCare se réserve le droit de retirer sans délai tout élément faisant l'objet d'une réclamation.

En vue de l'exécution du présent contrat et du bon fonctionnement du Site, le Professionnel cède une licence gratuite et non exclusive à JuaCare, pour utiliser, reproduire, représenter, adapter et mettre à disposition du public les fiches sur les Prestations du Professionnel et les éléments incluant notamment les créations protégées par le droit d'auteur ainsi que tout signes distinctifs visibles en vue de l'exécution du présent contrat et de tout contrat associé.



Notamment, les éléments et le contenu des fiches sur les Prestations pourront être utilisés sur tout support promotionnel réalisé par JuaCare. Cette licence est valable dans le monde entier pendant toute la durée d'application des présentes et pendant toute la durée de protection des droits d'auteur telle que définie par la loi.

En aucune façon JuaCare ne pourra être tenu pour responsable en cas de copie, contrefaçon, imitation et généralement de toute reproduction et représentation de toute ou partie des éléments fournis par le Professionnel.

À ce titre, le Professionnel garantit JuaCare contre tous recours ou actions que pourraient former à un titre quelconque toute personne tierce.

## **Article 12. Données personnelles**

JuaCare, en tant que responsable de traitement, met en œuvre un traitement des données à caractère personnel des Professionnels ayant pour finalité la mise à disposition des Services de mise en relation et pour l'exécution des Prestations commandées.

JuaCare s'engage à ce titre à de hautes exigences en matière de protection des données à caractère personnelles, tant au niveau de sécurité technique que de la sécurité organisationnelle.

Pour plus d'informations ou pour exercer vos droits, vous pouvez consulter la politique de gestion des données de JuaCare accessible à l'adresse suivante : <http://www.juacare.fr/rgpd>

Les Professionnels, dans le cadre de la mise à disposition des Services, peuvent être amenés à traiter les données personnelles des Acheteurs. Lorsque tel est le cas les Professionnels s'engagent à respecter la réglementation en vigueur pour le traitement de ces données personnelles et en particulier le Règlement européen sur la Protection des Données Personnelles (RGPD) et la Loi Informatique et Libertés. Le Professionnel devra notamment mettre en œuvre toutes les mesures de sécurité techniques et organisationnelles propres à assurer la sécurité et la confidentialité des données personnelles.

Dans l'éventualité où le Professionnel traite les données personnelles des Acheteurs pour le compte de JuaCare, les conditions de cette sous-traitance sont déterminées dans un contrat dédié, signé entre JuaCare et le Professionnel et dans le respect des dispositions de l'article 28 du RGPD.

## **Article 13. Non-validation partielle**

Si une ou plusieurs stipulations des présentes conditions générales sont tenues pour non valides ou déclarées telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

## **Article 14. Non-renonciation**

Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir d'un manquement par l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes conditions générales ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

## **Article 15. Langue du contrat**

Les présentes conditions générales de référencement sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.





### **Article 16 - Loi applicable**

Les présentes conditions générales sont soumises à l'application du droit français. Il en est ainsi pour les règles de fond comme pour les règles de forme.

En cas de litige relatif à la conclusion, l'interprétation, l'exécution ou la cessation des présentes, le litige sera soumis à la compétence du Tribunal de Commerce de Paris.

En cas de litige ou de réclamation, le Professionnel s'adressera en priorité à JuaCare pour obtenir une solution amiable.

Si aucun accord n'est trouvé ou si le Professionnel justifie avoir tenté, au préalable, de résoudre son litige directement auprès de JuaCare par une réclamation écrite, il sera alors proposé une procédure de médiation facultative, menée dans un esprit de loyauté et de bonne foi en vue de parvenir à un accord amiable lors de la survenance de tout conflit relatif aux présentes conditions générales, y compris portant sur leur validité.

Date de mise à jour : 28/05/2024



## **Annexe 1 : Code de conduite du Professionnel**

### **Préambule**

Lorsque le Professionnel propose, par l'intermédiaire de JuaCare, des Prestations aux clients, il s'engage à adopter une conduite conforme aux dispositions du présent Code de conduite des professionnels et à agir dans le respect des valeurs de la Charte JuaCare accessible au lien suivant : <https://www.juacare.fr/charte>.

**Qualité des services.** Les services du Professionnel sont proposés aux clients en raison de sa formation et de son expérience, à ce titre le Professionnel s'engage à délivrer une qualité de service conforme à ce qui peut raisonnablement être attendu de lui.

Déontologie, compétence et formation professionnelle. Le Professionnel JuaCare est responsable de ses compétences, de sa formation, de ses outils et de ses choix concernant le dispositif et l'accompagnement qu'il propose. Le cas échéant, il exerce ses activités en conformité avec la déontologie qui encadre sa profession

**Supports et contenu des Prestations.** Le Professionnel est responsable des documents et supports dont il sera fait usage lors de la Prestation. A ce titre le Professionnel est responsable de l'exactitude et de la réactualisation des informations délivrées au client lors de la Prestation.

**Compétence.** Le Professionnel est seul responsable de ses compétences. A ce titre, il s'engage à refuser toute Prestation pour laquelle il ne détient pas les compétences requises.

**Formation.** Le Professionnel est seul responsable de sa formation et à ce titre il s'engage à mettre régulièrement à jour ses connaissances en effectuant notamment les formations nécessaires à la délivrance des Prestations proposées.

**Confidentialité.** Le Professionnel fait preuve de discrétion et s'engage à respecter la confidentialité de toute information concernant le client dont il prend connaissance à l'occasion des Prestations.

**Conduite professionnelle.** Durant toute la durée de la Prestation, le Professionnel s'engage à adopter une conduite professionnelle distanciée et bienveillante à l'égard des clients, seniors et leur entourage.

**Cadeaux.** Le Professionnel s'engage à ne pas accepter de recevoir de dons ou cadeaux de la part du client et s'engage à signaler à JuaCare et le cas échéant à l'Acheteur toute intention. Il s'engage également à avertir JuaCare de toute situation susceptible de constituer un conflit d'intérêt

**Respect des dispositions applicables.** De manière générale, le Professionnel s'engage à respecter les lois applicables et s'interdit tout comportement qui pourrait constituer un trafic d'influence.